MONTELIMAR-AGGLOMERATION

$O \circ O$

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel: Communauté d'agglomération MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale: Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville: MONTELIMAR

Code postal : 26200 - Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service

de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELIMAR-AGGLOMERATION ou son

représentant

Téléphone: 04.75.53.10.74.

Courriel: dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr Adresse du profil acheteur : http://www.montelimar-agglo.fr/

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Collecte des cartons par apport volontaire

Numéro de référence : 2021S0007

II.1.2) Code CPV principal

90510000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

L'accord-cadre a pour objet les prestations de collecte des cartons par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomération.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

209 000,00 €

II.2) Description

OBJET: Collecte des cartons par apport volontaire

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de collecte des cartons par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomération.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 40

Prix: 60

II.2.11) Information sur les options

Option: NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

• Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication: Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 12 avril 2021 sous le n° 21-47136 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération le 12 avril 2021.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° S210025

LOT N°

INTITULÉ: Collecte des cartons par apport volontaire

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 15 juin 2021

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel: SUEZ RV CENTRE EST SAS Adresse postale: 8 Chemin des Vergers Localité/Ville: PONT DE L'ISERE

Code postal : 26600

Pays: France

Téléphone: 04.75.84.89.52.

Fax: 04.75.84.66.71. Code NUTS: FRK23

Le titulaire est une PME: NON

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché : 209 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R.2123-1-1° et R.2131-12-2° du Code de la Commande Publique (C.C.P.).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHE

Valeur totale finale du marché : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, pour une durée de deux (2) ans, et pour des montants susceptibles de varier dans les limites de 126 000,00 euros (H.T.) minimum et 209 000,00 euros (H.T.) maximum.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville: Grenoble cedex

Code postal: 38022

Téléphone: 04 76 42 90 16

Fax: 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun - B. P. 1135

Localité/Ville: Grenoble cedex

Code postal: 38022

Téléphone: 04.76.42.90.16.

Fax: 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

16 juin 2021

Le Président,